Démission du directeur du Bureau du Haut Commissariat aux droits humains

Le 17-11-2023

Télécharger ou imprimer au format PDF

Image

Nous publions la lettre de démission de Craig Mokhiber, qu'iil a adressée le 28 octobre 2023 au Haut commissaire des droits humains, Volker Turk. Craig Mokhiber, était jusque-là directeur du Bureau de New York du Haut Commissariat aux droits humains. Cette lettre à été très peu diffusée par les médias français mainstream et pour cause : elle est en contradiction totale avec le récit officiel israélien, étatsunien, de l'UE et de ses pays membres selon lequel la guerre menée par l'Etat d'Israël contre la population de Gaza constituerait une simple « riposte légitime » aux attaques menées le 7 octobre par le Hamas.

Craig Mokhiber dénonce non seulement une guerre qu'il qualifie de « génocidaire », mais aussi la complicité des gouvernements occidentaux, le rôle des médias, la faillite d'Oslo, l'usage de l'argument de l' « antisémitisme » pour justifier la politique israélienne, ainsi que la compromission de l'ONU.

Nous pensons que cette lettre mérite d'être lue et largement diffusée.

Lettre de démission de Craig Mokhiber, directeur du Bureau de New York du Haut-Commissariat aux droits de l'homme, adressée le 28 Octobre 2023 au Haut-commissaire des droits de l'homme, Volker Turk.

Monsieur le Haut-Commissaire,

Ceci sera ma dernière communication officielle en tant que directeur du Bureau de New York du Haut-Commissariat aux droits de l'homme (OHCHR).
Je vous écris dans un moment de grande détresse pour le monde, y compris pour beaucoup de nos collègues. Une fois encore, nous assistons à un génocide qui se déroule sous nos yeux, et l'Organisation que nous servons semble impuissante à l'arrêter. En tant que personne ayant enquêté sur les droits de l'homme en Palestine depuis les années 1980, ayant vécu à Gaza comme conseiller des Nations unies pour les droits de l'homme dans les années 1990, et ayant effectué plusieurs missions de défense des droits de l'homme dans le pays avant et depuis ces périodes, cette situation me touche personnellement.
C'est encore dans ces locaux de l'ONU que j'ai travaillé lors des génocides contre les Tutsis, les musulmans bosniaques, les Yazidis et les Rohingyas. Dans chaque cas, alors que la poussière était retombée sur les horreurs perpétrées contre des populations civiles sans défense, il devenait douloureusement évident que nous avions manqué à notre devoir de répondre aux impératifs de prévention des atrocités de masse, de protection des personnes vulnérables et d'obligation d'exiger que les auteurs de ces actes rendent des comptes. Il en a été de même avec les vagues successives de meurtres et de persécutions à l'encontre des Palestiniens, tout au long de l'existence des Nations unies.

Monsieur le Haut-Commissaire, nous échouons à nouveau.

En tant que juriste spécialisé dans les droits de l'homme, avec plus de trente ans d'expérience dans ce domaine, je sais bien que le concept de génocide a souvent fait l'objet d'exploitation politique abusive. Mais le massacre actuel du peuple palestinien, ancré dans une idéologie coloniale ethno-nationaliste, dans la continuité de décennies de persécution et d'épuration systématiques, entièrement fondé sur leur statut d'Arabes, et associé à des déclarations d'intention explicites des dirigeants du gouvernement et de l'armée israéliens, ne laisse aucune place au doute ou au débat. À Gaza, les habitations, les écoles, les églises, les mosquées et les établissements médicaux sont

attaqués sans raison et des milliers de civils sont massacrés. En Cisjordanie, y compris à Jérusalem occupée, les maisons sont saisies et réattribuées en fonction uniquement de la race. Par ailleurs, de violents pogroms perpétrés par les colons sont accompagnés par des unités militaires israéliennes. Dans tout le pays, l'apartheid règne.

Il s'agit d'un cas d'école de génocide. Le projet colonial européen, ethno-nationaliste, de colonisation en Palestine est entré dans sa phase finale, vers la destruction accélérée des derniers vestiges de la vie palestinienne indigène en Palestine. Qui plus est, les gouvernements des États-Unis, du Royaume-Uni et d'une grande partie de l'Europe sont totalement complices de cet horrible assaut. Non seulement ces gouvernements refusent de remplir leurs obligations conventionnelles "d'assurer le respect" des conventions de Genève, mais ils arment activement l'offensive, fournissent un soutien économique, des renseignements, et couvrent politiquement et diplomatiquement les atrocités commises par Israël.

De concert avec tout cela, les médias corporatifs occidentaux, de plus en plus aux ordres des gouvernements, sont en totale rupture avec l'article 20 du PIDCP (ndt, Pacte international relatif aux droits civils et politiques adopté en 1966), déshumanisant les Palestiniens sans cesse pour justifier le génocide, et diffusant la propagande guerrière et les appels à la haine nationale, raciale ou religieuse qui constituent une incitation à la discrimination, à l'hostilité et à la violence. Les entreprises de réseaux sociaux basées aux États-Unis étouffent les voix des défenseurs des droits de l'homme tout en amplifiant la propagande pro-israélienne. Les gendarmes du lobby israélien sur le net et les GONGOS (ndt, organisations non gouvernementales soutenues par des gouvernements) harcèlent et diffament les défenseurs des droits de l'homme, les universités et employeurs occidentaux collaborent avec eux pour punir ceux qui osent s'élever contre les atrocités. À la suite de ce génocide, ces acteurs devront également rendre des comptes, comme ce fut le cas pour la radio des Milles Collines au Rwanda.

Dans de telles circonstances, notre organisation est plus que jamais appelée à agir de manière efficace et fondée sur des principes. Mais nous n'avons pas relevé ce défi. Le pouvoir de protection du Conseil de sécurité a de nouveau été bloqué par l'intransigeance des États-Unis, le secrétaire général est attaqué pour ses lègères protestations et nos mécanismes de défense des droits de l'homme font l'objet d'attaques calomnieuses soutenues par un réseau organisé en ligne qui défend l'impunité.
Des décennies de distraction par les promesses illusoires et largement décevantes d'Oslo ont détourné l'Organisation de son devoir essentiel de protection du droit international, des droits de l'homme et de la Charte elle-même. Le mantra de la "solution à deux États" est devenu une plaisanterie ouverte dans les couloirs de l'ONU, à la fois pour son impossibilité absolue dans les faits et pour son incapacité totale à tenir compte des droits humains inaliénables du peuple palestinien. Le soi-disant "Quartet" n'est plus qu'une feuille de vigne pour l'inaction et la soumission à un statu quo brutal. La référence (écrite par les États-Unis) aux "accords entre les parties elles-mêmes" (au lieu du droit international) a toujours été un tour de passe passe évident, destiné à renforcer le pouvoir d'Israël contre les droits des Palestiniens occupés et dépossédés de leurs biens.

Monsieur le Haut-Commissaire, j'ai rejoint cette Organisation dans les années 1980, parce que j'y ai trouvé une institution fondée sur des principes et des normes qui étaient résolument du côté des droits de l'homme, y compris dans les cas où les puissants États-Unis, Royaume-Uni et Europe n'étaient pas de notre côté. Alors que mon propre gouvernement, ses institutions subsidiaires et une grande partie des médias nord-américains soutenaient ou justifiaient encore l'apartheid sud-africain, l'oppression israélienne et les escadrons de la mort d'Amérique centrale, les Nations unies défendaient les peuples opprimés de ces pays. Nous avions pour nous le droit international. Nous

avions pour nous les droits humains. Nous avions pour nous les principes. Notre autorité était ancrée dans notre intégrité. Mais ce n'est plus le cas.
Au cours des dernières décennies, des membres importants des Nations unies ont cédé au pouvoir des États-Unis et à la peur du lobby israélien, abandonnant ces principes et renonçant au droit international lui-même. Nous avons beaucoup perdu dans cet abandon, notamment notre propre crédibilité mondiale. Mais c'est le peuple palestinien qui a subi les plus grandes pertes à cause de nos échecs. L'ironie de l'histoire veut que la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH) ait été adoptée l'année même où la Nakba a été perpétrée contre le peuple palestinien.

Alors que nous commémorons le 75e anniversaire de la DUDH, nous ferions bien d'abandonner le mythe éculé selon lequel la DUDH est née des atrocités qui l'ont précédée, et d'admettre qu'elle est née en même temps que l'un des génocides les plus atroces du XXème siècle, celui de la destruction de la Palestine. D'une certaine manière, les auteurs de la Déclaration promettaient les droits de l'homme à tout le monde, sauf au peuple palestinien. N'oublions pas non plus que les Nations unies ont commis le péché originel de faciliter la dépossession du peuple palestinien en ratifiant le projet colonial européen qui s'est emparé des terres palestiniennes et les a remises aux colons. Nous avons tant à nous faire pardonner.

Mais la voie de l'expiation est claire. Nous avons beaucoup à apprendre de la position de principe adoptée ces derniers jours dans les villes du monde entier, où des millions de personnes s'élèvent contre le génocide, même au risque d'être battues et arrêtées. Les Palestiniens et leurs alliés, les défenseurs des droits de l'homme de tous bords, les organisations chrétiennes, musulmanes et les voix juives progressistes qui disent "pas en notre nom", montrent tous la voie. Il ne nous reste plus qu'à les suivre.

Hier, à quelques rues d'ici, la gare Grand Central de New York a été complètement envahie par des milliers de juifs défenseurs des droits de l'homme, solidaires du peuple palestinien et exigeant la fin de la tyrannie israélienne (nombre d'entre eux risquant d'être arrêtés). Ce faisant, ils ont balayé en un instant l'argument de propagande de la hasbara israélienne (et le vieux cliché d'antisémitisme) selon lequel Israël représenterait en quelque sorte le peuple juif. Ce n'est pas le cas. Et, en tant que tel, Israël est seul responsable de ses crimes. Sur ce point, il convient de répéter, malgré les calomnies du lobby israélien, que la critique des violations des droits de l'homme par Israël n'est pas antisémite, pas plus que la critique des violations saoudiennes n'est islamophobe, la critique des violations du Myanmar n'est anti-bouddhiste, ou la critique des violations indiennes n'est anti-hindouiste. Lorsqu'ils cherchent à nous faire taire en nous calomniant, plutôt que faire silence, nous devons élever la voix. J'espère que vous conviendrez, Monsieur le Haut-Commissaire, qu'il s'agit là de l'essence même du parler vrai aux puissants.

Mais je trouve également de l'espoir dans tous ces membres des Nations unies qui,en dépit des énormes pressions exercées, ont refusé de compromettre les principes de l'Organisation en matière de droits de l'homme. Nos rapporteurs spéciaux indépendants, nos commissions d'enquête et nos experts des organes de traités, ainsi que la majorité de notre personnel, ont continué à défendre les droits humains du peuple palestinien, alors même que d'autres membres des Nations unies (même au plus haut niveau) ont honteusement courbé l'échine devant les puissants. En tant que gardien des normes et standards en matière de droits de l'homme, le HCDH (ndt Haut-Commissariat aux droits de l'homme) a le devoir particulier de défendre ces normes. Notre tâche, je crois, est de faire entendre notre voix, du secrétaire général à la dernière recrue des Nations unies et, horizontalement, dans l'ensemble du système des Nations unies, en insistant sur le fait que les droits humains du peuple palestinien ne font l'objet d'aucun débat, d'aucune négociation, ni d'aucun compromis, où que ce soit sous la bannière bleue.

À quoi ressemblerait donc une position fondée sur les normes de l'ONU ? À quoi travaillerions-nous si nous étions fidèles à nos exhortations rhétoriques sur les droits de l'homme et l'égalité pour tous, la responsabilité pour les criminels, la réparation pour les victimes, la protection des personnes vulnérables et l'autonomisation des détenteurs de droits, le tout dans le cadre de l'État de droit ? La réponse, je crois, est simple – si nous avons la lucidité de voir au-delà des écrans de fumée de la propagande qui déforment la vision de la justice pour laquelle nous avons prêté serment, le courage d'abandonner peur et déférence à l'égard des États puissants et la volonté de brandir l'étendard des droits de l'homme et de la paix. Certes, il s'agit d'un projet à long terme et d'une voie escarpée. Mais nous devons commencer maintenant à moins de nous abandonner à une horreur indicible. Je vois dix points essentiels :

Une action légitime : tout d'abord, nous devons, au sein des Nations unies, abandonner le paradigme d'Oslo, qui a échoué (et qui est en grande partie fallacieux), sa solution illusoire à deux États, son Quartet impuissant et complice, et le détournement du droit international aux diktats de son supposé bien-fondé politique. Nos positions doivent se fonder sans équivoque sur les droits de l'homme et le droit international.

Une vision claire : nous devons cesser de prétendre qu'il s'agit simplement d'un conflit territorial ou religieux entre deux parties belligérantes et admettre la réalité de la situation, à savoir qu'un État au pouvoir disproportionné colonise, persécute et dépossède une population autochtone sur la base de son appartenance ethnique.

Un État unique fondé sur les droits de l'homme : nous devons soutenir l'établissement d'un État unique, démocratique et laïque dans toute la Palestine historique, avec des droits égaux pour les chrétiens, les musulmans et les juifs, et, par conséquent, le démantèlement du projet colonialiste profondément raciste et la fin de l'apartheid sur tout le territoire.

Lutte contre l'apartheid : nous devons réorienter tous les efforts et toutes les ressources des Nations unies vers la lutte contre l'apartheid, comme nous l'avons fait pour l'Afrique du Sud dans les années 1970, 1980 et au début des années 1990.

Retour et indemnisation : nous devons réaffirmer et insister sur le droit au retour et à l'indemnisation complète de tous les Palestiniens et de leurs familles qui vivent actuellement dans les territoires occupés, au Liban, en Jordanie, en Syrie et dans la diaspora à travers le monde.

Vérité et justice : nous devons appeler à un processus de justice transitionnelle, utilisant pleinement les décennies d'enquêtes, de recherches et de rapports accumulés par l'ONU, afin de documenter la vérité et garantir la responsabilité de tous les criminels, la compensation pour toutes les victimes et la réparation des injustices documentées.

Protection : nous devons insister sur le déploiement d'une force de protection de l'ONU dotée de ressources suffisantes et d'un mandat solide pour protéger les civils du fleuve à la mer.

Désarmement : nous devons plaider pour le retrait et la destruction des stocks massifs d'armes nucléaires, chimiques et biologiques d'Israël, évitant ainsi que le conflit ne conduise à la destruction totale de la région et, qui sait, au-delà.

Médiation : nous devons reconnaître que les États-Unis et les autres puissances occidentales ne sont pas des médiateurs crédibles, mais plutôt des parties prenantes du conflit, qui sont complices d'Israël dans la violation des droits des Palestiniens, et nous devons les affronter en tant que tels.

Solidarité : nous devons ouvrir grand nos portes (et celles du secrétariat général) aux légions de défenseurs des droits de l'homme palestiniens, israéliens, juifs, musulmans et chrétiens qui sont solidaires du peuple de Palestine et de ses droits, et mettre un terme au flux incontrôlé de lobbyistes israéliens vers les bureaux des dirigeants de l'ONU, où ils prônent la poursuite de la guerre, de la persécution, de l'apartheid et de l'impunité, tout en dénigrant nos défenseurs des droits humains à cause de leur position de principe sur les droits des Palestiniens.

Il faudra des années pour y parvenir, et les puissances occidentales nous combattront à chaque étape du processus, c'est pourquoi nous devons faire preuve de fermeté. D'ores et déjà, nous

devons œuvrer pour un cessez-le-feu immédiat et la fin du siège de Gaza, nous opposer au nettoyage ethnique de Gaza, Jérusalem, Cisjordanie (et ailleurs), documenter l'assaut génocidaire à Gaza, contribuer à apporter aux Palestiniens une aide humanitaire massive et les moyens de la reconstruction, prendre soin de nos collègues traumatisés et de leurs familles, et nous battre comme des diables pour que la démarche des bureaux politiques de l'ONU soit basée sur des principes. L'échec des Nations unies en Palestine jusqu'à présent n'est pas une raison pour nous de renoncer. Au contraire, il devrait nous encourager à abandonner le paradigme passé qui a échoué, et à adopter pleinement une ligne de conduite plus fondée sur des principes.

En tant qu'OHCHR, rejoignons avec audace et fierté le mouvement anti-apartheid qui se développe dans le monde entier, en ajoutant notre logo à la bannière de l'égalité et des droits de l'homme pour le peuple palestinien. Le monde nous observe. Nous devrons tous rendre compte de notre position à ce moment crucial de l'histoire. Prenons le parti de la justice.

Je vous remercie, Monsieur le Haut-Commissaire Volker, d'avoir écouté ce dernier appel de mon bureau. Dans quelques jours, je quitterai le Bureau pour la dernière fois, après plus de trois décennies de service. Mais n'hésitez pas à me contacter si je peux être utile à l'avenir.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées,

Craig Mokhiber

- Se connecter ou s'inscrire pour poster un commentaire